

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"
Société Anonyme au Capital de 12.623.472 Dinars
Siège Social Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre
1003 Tunis El Khadra

CONVOCA TION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 19 juin 2012, à 11 heures à l'Hôtel RAMADA PLAZA TUNIS - sis aux Côtes de Carthage – Zone Touristique Gammarth – Tunisie BP 625 – 2070 Tunis – Tel : 71 911 100, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 ainsi que le rapport spécial.
3. Approbation des dits rapports et des états financiers de l'exercice 2011.
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2011.
5. Quitus aux Administrateurs
6. Affectation des résultats de l'exercice 2011.
7. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts

Cette même annonce a été publiée au journal la presse du vendredi 11 Mai 2012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"
Société Anonyme au Capital de 12.623.472 Dinars
Siège Social Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre
1003 Tunis El Khadhra

C O N V O C A T I O N

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 19 juin 2012 à 12H00 à l'Hôtel RAMADA PLAZA TUNIS - sis aux Côtes de Carthage – Zone Touristique Gammarth – Tunisie BP 625 – 2070 Tunis – Tel : 71 911 100, à l'effet de délibérer sur la continuité des activités de la société

Cette même annonce a été publiée au journal la presse du vendredi 11 Mai 2012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROJET DES RESOLUTIONS
A SOUMETTRE A
L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

RESOLUTIONS (PROJET)

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant aux comptes de l'exercice 2011 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2011, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2011 des jetons de présence à hauteur de mille (1 000) Dinars par séance avec un maximum de quatre mille (4 000) Dinars par an pour chaque Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 soit Dinars.

Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés	Dinars
Report déficitaire (perte 2011)	Dinars

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Septième résolution

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 16 avril 2012 des Administrateurs suivants comme sortants :

- La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID Bank».
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie « OCT »

Le bureau de l'Assemblée a reçu candidatures pour les trois sièges objet de ce renouvellement.

-
-
-

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

-
-
-

Ainsi les trois sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1)
- 2)
- 3)

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2014.

De ce fait, le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- Mr. Mohamed Hedi DRIDI
- Pirelli TYRE SPA
- BID
- BTK
- STIA
- EL Bouniane
-
-
-

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

**PROJET DES RESOLUTIONS
A SOUMETTRE A
L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

RESOLUTIONS (PROJET)

1ERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration décide la continuité de l'activité de l'entreprise.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

2EME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à